



**11 novembre 2021**, il y a 103 ans, à 11 heures, le cessez-le-feu retentissait sur les champs de bataille annonçant la fin d'une guerre terriblement meurtrière. BOZAS n'a pas été épargnée et le nom de ses enfants morts pour la France est inscrit à tout jamais sur le monument aux morts, comme pour rappeler à nos consciences le vers de Jacques PREVERT: « Quelle connerie la guerre ! ».

C'est cette date qu'avec l'ensemble du conseil municipal j'ai voulu retenir pour, après le devoir mémoriel symbolisé par le dépôt de gerbe et la lecture des messages officiels, inviter l'ensemble de la population à partager un moment d'échange sur les sujets municipaux actuels et de convivialité en cette période où demeurent certaines contraintes sanitaires.

Vous étiez nombreux à manifester votre intérêt pour la vie de notre commune. Je veux redire ici que « BOZAS, c'est vous » et que seules votre adhésion et votre participation aux actions engagées par la municipalité et les associations locales pourront faire vivre notre commune.

Ce numéro de BOZAS infos rappelle quelques uns des thèmes évoqués à cette occasion.

Je souhaite également ici rendre hommage à notre doyen, Monsieur **Fernand REGAL** qui nous a quittés le 3 novembre dernier quelques jours après avoir fêté ses 96 ans. Chacun se souvient du rôle important qu'il a joué dans la vie et l'animation de la commune, et notamment son activité inlassable au sein du club des amis du Bois Madame.

Ce bulletin d'information est réalisé par l'équipe municipale. Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier ou par mèl à l'adresse : [mairie@bozas.fr](mailto:mairie@bozas.fr)

## Semaine bleue : ayons les bons réflexes, la Gendarmerie vous accompagne



Pendant la conférence

Jeudi 7 octobre, dans le cadre des actions développées tout au long de la semaine bleue, monsieur **l'adjudant TRICHET** commandant de la brigade de St Félicien a rencontré les membres du club des " Amis du Bois Madame " présidé par **Jean-Louis DELOCHE** réunis pour leur rencontre hebdomadaire du jeudi dans la salle polyvalente.

Son intervention portait sur la sensibilisation aux actions de prévention dans le cadre des démarches à domicile (vol à la fausse qualité) et aux sollicitations sur internet (escroqueries). Il les a incités à la vigilance et à la prudence. L'auditoire s'est montré attentif.

### Du pain « made in » BOZAS

Depuis plusieurs mois, un jeune boulanger qui a remis en service en 2020 le four à pain familial s'est mis à produire et à vendre son pain.

En effet, Guillaume CHIFFLET (34 ans) est depuis toujours tourné vers le pain. Après avoir obtenu son CAP de boulangerie, il a commencé son activité à la boulangerie de Colombier le Vieux. Son envie de voyage et de découverte l'ont conduit à travailler comme boulanger en Corse et à Gap ; une autre opportunité lui a permis de partir travailler un an en Australie.

Céline et Guillaume



### Le marché se prépare



Mais, mais, mais l'appel de l'Ardèche et de sa commune BOZAS, a été plus fort.

Il habite aujourd'hui à SACCARY au sein du hameau familial et travaille comme boulanger à Lamastre.

En marge de cela, il produit dans son four un pain fabriqué avec des farines issues de blés ardéchois et aussi de quelques céréales cultivées par lui-même comme le seigle dont la variété dite « la petite grise » date de l'époque de son grand père. Il produit également du pain au froment et

du pain à la farine de châtaignes qu'il achète localement puisque cultivée sur ARLEBOSC. Il façonne une multitude de pains : boule, marguerite, couronne ...et aussi des fougasses qu'il garnit soit de fromage, de lardons, de chorizo (d'autres recettes sont à l'étude).

Produire c'est bien, mais vendre pour en faire profiter les autres, c'est mieux. C'est pour cela qu'avec sa compagne Céline, il vend sur le marché de St Félicien et de St Victor le vendredi. Il a également été présent cet été sur le marché nocturne de notre commune. Il vend aussi son pain chez lui à SACCARY le jeudi soir de 18 h à 20 h. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de lui commander quelques jours avant.

Passez vos commandes auprès de lui au 06 86 51 24 96.

Il exerce cette activité ancestrale avec passion et aime toujours parler, échanger sur ses produits. Encouragez-le en lui rendant visite.

Fabien DELOCHE

### Félicitations et encouragements

#### Noam et son frère Saël

Le 2 novembre, à la mairie, Noam GUTJAHR, le fils de Céline BRIVET, conseillère municipale a reçu un dictionnaire à l'occasion de son entrée en sixième en septembre dernier. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette étape nouvelle au collège.



## Quelques informations d'ARCHE Agglo

### - Sortie du guide : horaires des transports

Le guide horaires des bus et cars 2021 - 2022 est sorti. Ce document est disponible en mairie.

Sur le territoire de l'Agglo, en empruntant les 2 lignes ARCHE Agglo et les 11 cars régionaux, tous vos déplacements sont à 0,80 €.



### - Attention aux nids de frelons



Le frelon asiatique occupe aujourd'hui la plupart des départements français. Il peut être dangereux pour l'homme et un prédateur pour les espèces locales, notamment les abeilles. ARCHE Agglo vous aide à la destruction des nids que vous pourriez trouver.

En cas de nid de frelons asiatiques, ARCHE Agglo peut prendre en charge 50% de la facture de destruction du nid, dans la limite de 75 euros par nid, concernant les foyers du territoire.

Pour signaler un nid de frelons asiatiques au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) et procéder à sa suppression, deux moyens sont possibles selon le département de résidence :

- côté drômois : 06 65 30 28 67 - [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

- côté ardéchois : 06 08 92 26 67 - [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)

Une fois le nid supprimé, le propriétaire doit prendre contact avec ARCHE Agglo afin de procéder à l'envoi de la facture.

Contact ARCHE Agglo : 04 82 77 07 63

### - Les consignes de tri évoluent

Désormais, tous les emballages se recyclent : le bac jaune s'ouvre aux pots de yaourts, tubes de dentifrice, couvercles, paquets de chips, petits contenants en alu ...en prenant garde de séparer les contenants de leur couvercle ou opercule et de ne pas imbriquer les emballages.

**Le Mémo tri est en cours de distribution, surveillez vos boîtes aux lettres.**



## - Le numérique au quotidien

Le numérique fait partie du quotidien, pourtant, l'accès et la maîtrise des différents outils numériques ne sont pas toujours évidents. Deux espaces publics numériques ARCHE Agglo (EPN) sont à votre disposition, à Saint-Félicien et à Saint-Jean-de-Muzols. Ouverts à tous, les EPN sont des lieux privilégiés pour découvrir le numérique et ses usages, s'informer, échanger, améliorer sa pratique (ordinateur, internet, tablette, smartphone). Des animateurs vous accueillent et mettent leurs compétences et les équipements numériques au service de différents projets, d'ateliers pratiques ou de sensibilisation aux usages numériques.



Capacité : 10 personnes maximum

Tarif : 5 € la séance

Inscription préalable obligatoire au plus tard 5 jours avant au 04 75 07 20 33 (Saint-Jean-de-Muzols) ou au 04 75 06 90 82 (Saint-Félicien) ou par mail : [epn.saint-jean@archeagglo.fr](mailto:epn.saint-jean@archeagglo.fr) ou [epn.saint-felicien@archeagglo.fr](mailto:epn.saint-felicien@archeagglo.fr)

## Un peu d'histoire

### Petit rappel de l'agriculture d'autrefois sur notre commune

L'AGRICULTURE A BOZAS EN 1903 (selon Emile DELARBRE, instituteur et auteur d'un livre sur la commune à cette époque).

Sur une superficie de 1222 hectares, il y en a 450 de terres labourables, 250 de prés, 50 de vignes, 6 de jardins, 150 de châtaigneraies ; le reste est en bois, taillis et landes. 20%, soit environ 250 has, appartiennent à trois grands propriétaires.

Le froment est cultivé dans toute la commune et offre de bons rendements. La culture du seigle est cependant plus importante et réussit bien dans les terrains sableux sur le versant des collines. L'avoine est rare. La pomme de terre est de bonne qualité, avec un excédent vendu au marché de TOURNON. L'huile de colza remplace peu à peu l'huile de noix à cause de la disparition des noyers. Les vignobles sont importants et bien soignés ; les vins, de qualité moyenne, sont facilement écoulés La culture du mûrier est négligée ; il se récolte encore 1000 à 1500 kilos de cocons par an, mais les arbres ne sont pas remplacés car les prix baissent.

Il y a des arbres fruitiers, mais seules les pommes et les poires donnent lieu à un petit commerce. Les autres fruits, pêches, prunes, figues, cerises et amandes sont consommés sur place. Les châtaigneraies appartiennent pour la plupart à de mauvaises espèces et sont victimes de la maladie de l'écorce dite du pied noir.

L'élevage est la principale richesse de Bozas avec l'extension des prairies naturelles et la culture du trèfle, alors que la luzerne est rare. Le maïs, la betterave, le raifort et la rave sont aussi cultivés. Il y a une quinzaine de chevaux, utilisés pour le transport des denrées aux

marchés. Les bovins sont abondants. L'auteur n'en précise pas l'espèce, qu'il juge robuste et bien faite pour le labour, mais il suggère d'introduire la race « Tarentaise » qui donnerait plus de lait. La plupart des veaux sont vendus chaque année aux bouchers. Le laitage des vaches et des chèvres donne lieu à un commerce de beurre et de fromages excellents vendus avec les produits de la basse-cour (poules, pigeons, dindons, canards) aux marchés de Saint-Félicien, Lamastre et Tournon. L'élevage des porcs est essentiel pour le cultivateur. Les moutons ont presque disparu de la commune.

C. F-D

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie mémorielle traditionnelle a été organisée devant le monument aux morts à 10h 30. Devant une assistance recueillie, Alexis PERRET, collégien, a lu le message de l'Union Fédérale des anciens combattants ; puis, **Monsieur Joseph DELOCHE**, président des anciens combattants de BOZAS a rappelé le nom des enfants de BOZAS morts pour la France lors des deux dernières guerres mondiales. Monsieur Jacques PERRET, conseiller municipal, a ensuite cité le nom des militaires morts pour la France en 2020-2021. Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, le maire a procédé à la lecture du message ministériel.





A l'issue de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, le maire et le conseil municipal avaient invité les habitants de Bozas à une rencontre conviviale à la salle Aimé DELOCHE. De nombreuses personnes ont répondu à cette invitation. Cette rencontre souhaitée depuis longtemps a permis à l'équipe municipale de rappeler les actions menées depuis l'élection du 14 mars 2020, souligner le travail accompli localement par les associations de la commune, saluer les nouveaux habitants.

Elle a aussi et surtout permis de présenter plus précisément le projet de réhabilitation de la mairie déjà évoqué dans le Bozas info N° 6.

Ce dossier est rentré dans la phase de maîtrise d'œuvre. Au terme de cette phase d'études et de définitions techniques, une nouvelle présentation du projet sera effectuée.

Au cours de la réunion, il a été rappelé que le site internet de la commune et la boîte mèl [mairie@bozas.fr](mailto:mairie@bozas.fr) étaient disponibles pour le recueil des propositions, avis et questions des habitants.



## Le projet de réhabilitation de la mairie.

Un maître d'œuvre a été retenu au terme de la procédure d'appel d'offres, le cabinet d'architecte ARCHI Consult de TOURNON.

Le projet dont une esquisse (qui évoluera encore) est présenté sur des plans qui peuvent être consultés en mairie. Celui-ci s'articule sur trois niveaux et s'appuie sur les deux bâtiments reliés par une passerelle :

- au rez de chaussée, une grande salle accueillera réunions et activités associatives
- la mairie accessible de plain-pied occupera le niveau 1 des deux immeubles
- le niveau 2 des deux bâtiments sera occupé par trois appartements

## Sécurité routière : zones montagneuses, nouvelles obligations

BOZAS, commune de montagne, est concernée par cette nouvelle réglementation qui impose depuis le 1er novembre dernier à tous les automobilistes de disposer d'équipements adaptés à la conduite des véhicules par tous temps en hiver.



Entrée de zone d'obligation d'équipements en période hivernale (panneau B58)



Sortie de zone d'obligation d'équipements en période hivernale (panneau B58)

## "Opération brioches"

Monsieur **Jean-Louis DELOCHE**, président du club des Amis du Bois Madame, nous informe que l'opération " brioches " menée sur la commune au profit de l'ADAPEI a rapporté 535€. Merci aux généreux donateurs.

## Covid oblige

Le repas de fin d'année offert traditionnellement par la commune aux " aînés " se traduira cette année encore par la distribution à domicile de paniers garnis. Cette opération conduite par l'ensemble de l'équipe municipale aura lieu le samedi 18 décembre. **Pensez, si ce n'est déjà fait, à vous faire vacciner.**

**Le prochain conseil municipal se réunira à la mairie le samedi 11 décembre à 10h.**